

## *Si Sigy nous était conté...*

*Petit rappel historique sur les ponts du lieu-dit « la Noue du Buisson de Prat » rénovés au printemps 2021*

*De 1765 à 1769, construction d'un nouveau lit de la Guye.*

*De 1786 à 1788, construction de la « Route royale d'Autun à Lyon ».*

*Le pont de Brionne et le pont de Saint-Symphorien situés sur l'ancien lit de la Guye ne seront pas reconstruits sur le nouveau canal.*

*Dans leur « Cayer de doléances » du 18 mars 1789, les habitants de Sigy-le-Châtel demandaient « pour faciliter les passages et communiquer à la nouvelle route de Lyon à Paris... il soit tracé et élevé une chaussée accessible à toutes voitures quelconques ».*

*En 1846, le Conseil municipal décide de construire un pont en maçonnerie et plusieurs aqueducs au lieu dit « la Noue du Buisson de Prat ». Les travaux sur une longueur de 372 mètres ont duré jusqu'en 1860.*

*Cependant cette réalisation importante n'a pas reçu de nom. Les gens du pays, parlant des ponts et aqueducs, disent « sur les ponts ».*

*Alain Douard - Archives communales*

### La parole aux associations



### CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNÉS RURAUX de Sigy-le-Châtel

Bonjour à toutes et tous,

Cet été 2021 verra peut-être reprendre une vie sociale plus riche et le retour à l'automne de nos activités... Au cours du premier trimestre, le CA a dû prendre la décision de suspendre notre adhésion à *Génération Mouvements* en raison des multiples dysfonctionnements qui règnent au sein de la fédération de Saône-et-Loire. Nous avons donc souscrit une assurance de responsabilité civile auprès du Crédit Agricole. Nous espérons que ce retrait ne sera pas définitif et que nous pourrions retourner auprès de cet organisme dès que leur situation sera redevenue sereine. Pour le bon fonctionnement de notre club, une Assemblée générale devra être convoquée dès que possible. Dans ce nouveau contexte, la cotisation pour 2021 a été proposée à nos adhérents pour un montant de 10 Euros.

Prenez bien soin de vous ! En vous souhaitant un bel été !

La présidente, Dominique Darnand



Pour notre Association, le 1<sup>er</sup> semestre 2021 a été dans la continuité de 2020 sans rassemblement. La vie de la Sauvegarde du Patrimoine se trouve en sommeil et le nombre de nos adhérents en baisse. La préfecture nous a autorisé à ne pas tenir notre assemblée générale.

Ainsi, nous restons dans la poursuite de 2020. Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas

pu maintenir le festival des Vieux Papiers de par les dates de fin de restrictions sanitaires et compte tenu des délais de son organisation.

Les travaux en prévision sur l'église : réfection de la sacristie suite aux dégâts occasionnés par la sécheresse et le remplacement partiel des tuiles de la toiture se concrétisent avec le nouveau conseil municipal.

Souhaitons que dans ce nouveau contexte, nous retrouvions rapidement nos activités et le plaisir d'être ensemble.

Le Président



**FOYER RURAL**

Chers amis,

Même si les voyants sont au vert, nous ne sommes pas encore complètement tirés d'affaire et il nous faut rester prudents concernant nos projets. L'été devrait être un peu plus serein par rapport à l'an passé et pour l'instant nous maintenons notre vide-grenier prévu pour le 18 août. Ce sera notre reprise d'activités avant que l'on fasse une Assemblée générale le samedi 4 septembre afin de repartir sur de nouvelles bases avec un automne que nous souhaitons apaisé.

En attendant nous vous souhaitons un très bon été et au plaisir de se revoir bientôt.

Daniel Girard, Président